

## Une église de l'Oise va pouvoir être rénovée grâce à un legs d'un couple décédé



Article rédigé par *Le Salon Beige*, le 15 novembre 2023

Source [Le Salon Beige] : L'église Saint-Rémi à Laigneville [va pouvoir être rénovée](#) grâce à un legs de 250 000 euros d'un couple d'habitants décédés dernièrement. Le couple avait mentionné dans son testament leur volonté de léguer une partie de leurs biens à la commune afin d'entretenir leur tombe, les calvaires de la rue du Cimetière, et de rénover l'église Saint-Rémi, dégradée par les intempéries depuis plusieurs années. le maire indique :

« Ils étaient bouchers-charcutiers, ils étaient très appréciés et impliqués dans la vie locale. On est surpris de la somme, bien sûr, mais pas du geste. Ils n'avaient pas de descendance. Pour eux, il était important que cet argent serve au patrimoine. Ce legs servira à faire des travaux durables ».

Si des subventions seront réinvesties pour l'église, les 250 000 euros vont permettre de travailler à hauteur de quasiment 500 000 euros. L'objectif des travaux : protéger les vitraux cassés et revoir l'étanchéité des joints de la toiture du bâtiment. Une fois les travaux terminés, une plaque sera posée sur le mur de l'église Saint-Rémi pour que le geste du couple de Laigneville « *reste dans la mémoire collective* ».

[Lire la suite](#)

15/11/2023 01:00